LA NAVARRE SOUS LES ROIS FRANÇAIS

1234-1328.

PAR

GABRIELLE EERROGAIN

INTRODUCTION

SOURCES -- BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PRELIMINAIRE

LA NAVARRE A L'AVÈNEMENT DU PREMIER ROI CHAMPENOIS

THIBAUT I^{er}

Le roi de Navarre Sanche le Fort étant mort sans héritier direct le 7 avril 1234, son neveu, Thibaut IV, Comte de Champagne lui succède le 5 mai 1234, sous le nom de Thibaut I^{er}, en dépit d'un étrange traité, conclu à son détriment en 1231 entre Sanche et Jaime I, roi d'Aragon.

I. — Brève description géographique de la Navarre : ses frontières. — Ayant perdu la Bureba et la Rioja en 1179, l'Alava et le Guipuzcoa en 1207, elle était devenue un tout petit Etat continental enclavé entre de grandes puissances. D'où nécessité pour les nouveaux rois navarrais : 1° d'adopter à l'égard de leurs puissants voisins une politique de bascule, recourant à l'alliance des uns et des autres

suivant les nécessités du moment; 2° de tendre au recouvrement des anciennes frontières du royaume et principalement à l'issue sur la mer.

Divisions intérieures. Au nord des Pyrénées : la terre d'Ultra-Puertos, ou de Saint-Jean-Pied-de-Port; au sud : les quatre « merindades » espagnoles de Pampelune ou de la Montaña, d'Estella, de Sanguesa et de Tudela ou de la Ribera.

II. — Condition des personnes : a) clergé; b) noblesse : infanzons, cavalleros, ricombres; c) élément populaire : ruanos, francos, labradores et collazos.

La Navarre était gouvernée selon des fors généraux et particuliers que les rois, à leur avènement prêtaient serment de respecter.

PREMIERE PARTIE

LA NAVARRE SOUS LES ROIS CHAMPENOIS

1234-1274

CHAPITRE PREMIER

LES DIFFICULTÉS AVEC LA NOBLESSE NAVARRAISE

Ligues formées par les nobles contre l'absolutisme royal: la junta d'Obanos, ses causes. Thibaut I^{er}, soutenu par le Pape et grâce à quelques concessions parvient à maîtriser la noblesse du royaume.

Réaction des nobles au début de la minorité de Thibaut II (1253-1255) : serments qui sont imposés au roi. Sa mère Marguerite, privée de la régence, quitte la Navarre que gouvernent alors la noblesse et le roi d'Aragon. A sa majorité, en 1257, Thibaut II triomphe. Il est délié de ses serments par le pape. Le roi Henri succède sans difficulté en 1270 à son frère. Mais la tranquillité des nobles n'est qu'apparente.

CHAPITRE II

LE CONFLIT AVEC LES ÉVÊQUES DE PAMPELUNE

Ses causes: Empiètements des rois sur les nombreux privilèges dont jouissaient le Chapitre de la cathédrale et les évêques de Pampelune. Grégoire IX défend les intérêts de Thibaut I^{or} pendant que le roi de Navarre est à la croisade.

- I. Le conflit, très violent, éclate en 1246; le roi est excommunié, le royaume mis en interdit. Appel de Thibaut Ier à Innocent IV. Procès en cour de Rome. L'évêque, réfugié à Navardun en Aragon, dirige de là son diocèse et la lutte contre Thibaut. Soumission apparente du roi en 1250; il ne remplit pas ses engagements. Le royaume est remis en interdit le 3 janvier 1253. La régente Marguerite continue la résistance. Au début de 1255, Alexandre IV confirme les décisions d'Innocent IV; la situation paraît sans issue.
- II. Accord du 6 décembre 1255 entre l'évêque et Thibaut II : partage de la juridiction et des droits sur Pampelune. Mais le Chapitre s'y oppose et fait appel au pape. Annulation de l'accord de 1255 par Alexandre IV en 1259. A la mort d'Henri en 1274 tout est encore en suspens.

CHAPITRE III

RAPPORTS DES ROIS CHAMPENOIS AVEC LES CLASSES POPULAIRES

- I. Conflit avec la ville de Tudela.
- II. Sentences arbitrales de juillet 1254 au sujet des atteintes faites aux fors par Thibaut I^{er}; Thibaut II s'y soumet sans contestation.
- III. Les rois confirment les fors, accordent de nombreux privilèges aux laboureurs et luttent contre les excès de leurs propres officiers locaux. Chartes de peuplement.

CHAPITRE IV

POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ROIS CHAMPENOIS

Thibaut I: Traité d'alliance en septembre 1234 avec la Castille, cimenté par une promesse de mariage entre Blanche, fille de Thibaut I^{er}, et Alphonse, fils aîné de Ferdinand III. Conditions et but de cette alliance.

Elle est rompue en 1235, lors du mariage de Blanche avec Jean, fils aîné du comte de Bretagne, le contrat assurant aux époux la succession au trône de Navarre.

Hostilité latente entre la Navarre et la Castille. Trève de 1250.

Thibaut II: Pendant sa minorité, Navarre, Aragon, Castille sont en armes. La régente Marguerite, forcée par les nobles du royaume de demander la protection de l'Aragon contre la Castille, conclut avec Jaime I^{er} une alliance offensive et défensive (août 1253) renouvelée par Thibaut II en 1254. Jaime

d'Aragon est maître en Navarre. Trève avec la Castille (1255). Entrevue de Soria. Thibaut II, pour échapper à l'emprise de Jaime I^{er} se rapproche de la Castille.

Henri: Alors qu'il n'était que gouverneur pour son frère, il avait refusé aux infants de Castille, révoltés, son aide contre leur père, Alphonse X. Devenu roi, Henri s'allie avec ce dernier. Projet de mariage du fils d'Henri avec une infante de Castille, rompu par la mort prématurée du jeune Thibaut. A la fin du règne, en 1274, les rapports restent amicaux entre Alphonse X et Henri.

Angleterre: Autre projet d'union entre Jeanne, fille et héritière d'Henri et le fils aîné du roi d'Angleterre; il n'y est pas donné suite, Jeanne épousera le fils du roi de France.

C'est ainsi que par d'habiles promesses de mariage jamais réalisées, les rois champenois ne cessèrent de faire entrevoir tantôt à l'un, tantôt à l'autre, de leurs puissants voisins la succession possible de Navarre et parvinrent à éviter de leur vivant la guerre étrangère.

DEUXIEME PARTIE LA GUERRE DE NAVARRE 1274-1276

CHAPITRE PREMIER

CAUSES DE LA CRISE

I. — A la mort d'Henri en 1274, la Navarre se trouve aux mains d'une régente étrangère, Blanche d'Artois, exerçant le pouvoir au nom de sa fille, la reine Jeanne, âgée de deux ans.

- II. Les Etats voisins, toujours à l'affût d'une occasion de s'emparer de la Navarre vont se jeter sur elle.
- III. Mécontentement et ambition des nobles du royaume et du clergé de Pampelune.
- IV. La ville de Pampelune est formée de quatre villes distinctes : la cité ou Navarrerie, la poblacion St-Nicolas, le bourg St-Sernin et le bourg St-Michel, ayant chacune leurs fors, leur administration autonome, leurs murailles, sans liens entre elles, n'obéissant pas à un pouvoir supérieur unique. Rivalités très anciennes entre ces villes. Sanche et les rois champenois sont parvenus à grand peine à les maintenir en paix.

CHAPITRE II

LA NAVARRE EN PÉRIL

Mesures prises contre le danger : 1. L'assemblée du 27 août 1274 choisit, comme gouverneur, Pedro Sanchiz. 2. Ligue des villes de Navarre. 3. Pour ne pas mécontenter la noblesse navarraise et pour s'assurer un allié contre la Castille, Blanche promet sa fille à l'infant d'Aragon. Mais ce genre de promesses ne suffisait plus.

A l'extérieur: Pierre d'Aragon se rend à Puentela-Reina pour être mis en possession de la Navarre, les Cortès, réunis à Olite, le reconnaissent comme roi. Il impose ses conditions au royaume et s'y ménage des partisans.

Blanche, réfugiée en France, confie sa fille à Philippe le Hardi.

L'infant de Castille pénètre en Navarre et occupe Mendavia.

A l'intérieur: 1. La guerre civile éclate dans Pampelune entre le bourg St-Sernin et la poblacion St-Nicolas d'une part, la Navarrerie poussée par le Chapitre cathédral de l'autre; 2. Rivalités entre le gouverneur Pedro Sanchiz, tenant de l'Aragon et des bourgs, et Garcia Almoravid, tenant de la Castille et de la cité. L'alferiz, Gonzalvo Ibanez, attise les querelles; 3. Trois partis dans le reste du royaume : pour la légitimité et la France, pour l'Aragon, pour la Castille. Les villes continuent leurs conjurations, les campagnes sont dévastées.

CHAPITRE III

APPEL A LA FRANCE - EUSTACHE DE BEAUMARCHAIS

Les Navarrais demandent à Philippe le Hardi, tuteur de leur reine, un gouverneur et du secours contre la Castille. Traité d'Orléans (1275), approbation par les Navarrais du mariage de Jeanne avec un des fils du roi de France, à la condition que leurs fors seront respectés.

Arrivée d'Eustache de Beaumarchais en Navarre. Il est reconnu comme gouverneur par tout le royaume à l'assemblée d'Estella. Il se concilie les différents partis, reçoit les serments de fidélité, fait la revue des troupes, paie les soldes. Mais en voulant interposer sa médiation entre les « villes » de Pampelune, il déclenche de nouveaux troubles.

CHAPITRE IV

RÉVOLTE CONTRE EUSTACHE DE BEAUMARCHAIS
Ses causes. La Navarre est à nouveau divisée.

Deux camps : d'une part, Pedro Sanchiz, Garcia Almoravid, réconciliés tous deux par Gonzolvo Ibanez, lá majeure partie de la noblesse, la Navarrerie, et l'église cathédrale de Pampelune, de l'autre, Eustache, les nobles partisans de la légitimité, les bourgs de Pampelune et la plupart des villes de Navarre.

Complots contre Eustache.

La guerre éclate dans Pampelune, les chefs des deux partis étant enfermés, les uns dans la Navarrerie, les autres dans les bourgs. Gaston de Béarn et les autres enquêteurs, envoyés par Philippe le Hardi obtiennent une trève de quinze jours. Pedro Sanchiz, qui voulait se soumettre à Eustache est assassiné par Garcia Almoravid. Gaston de Béarn, épouvanté, revient précipitamment en France. La guerre sans merci recommence.

CHAPITRE V

RÉPRESSION DE LA RÉVOLTE; RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE EN NAVARRE PAR LES FRANÇAIS

Robert d'Artois et Imbert de Beaujeu, envoyés au secours d'Eustache par Philippe III, arrivent à Pampelune (3 septembre 1276) avec une armée recrutée dans le midi de la France.

Siège, pillage et destruction de *le* Navarrerie, fuite de Garcia Almoravid et des siens.

Conventions de Vitoria avec la Castille.

Le comte d'Artois arrête les vengeances; les nobles coupables sont seuls châtiés.

Pacification du royaume par Eustache et Imbert de Beaujeu, qui triomphent des dernières résistances.

Au mois d'août 1277, Eustache de Beaumarchais quitte la Navarre qui ne donne plus aucun sujet d'in-

quiétude. Le régime de l'administration française va achever le relèvement économique du pays.

TROISIEME PARTIE LES ROIS DE FRANCE ROIS DE NAVARRE 1274-1328

CHAPITRE PREMIER

DROIT DES ROIS DE FRANCE AU TRÔNE DE NAVARRE
ATTITUDE DES NAVARRAIS A LEUR ÉGARD

- I. Les Navarrais acceptent sans difficulté le gouvernement de Philippe le Hardi et de Philippe le Bel. Cependant pour éviter l'annexion pure et simple à la France et la perte de leur indépendance les nobles et les villes forment des ligues qui se fondent en octobre 1297 dans la junta de Obanos. Cette junta prétend n'avoir aucun caractère révolutionnaire et se fait reconnaître comme un corps politique régulièrement constitué dans l'Etat.
- II. Les droits de Louis le Hutin au trône de Navarre ne sont jamais contestés. Les Navarrais ne lui donnent cependant le titre de roi qu'après qu'il est venu se faire couronner dans la cathédrale de Pampelune en 1307. La rébellion de Fortuin Almoravid réprimée, le roi trouve tous ses sujets soumis à son autorité. Les excès de la junta de Obanos sont punis, mais on ne la dissout pas.
- III. Philippe le Long, considéré comme un usurpateur, est cependant reconnu roi par les trois Etats du royaume qui n'osent lui résister.

IV. — Seuls les députés des villes envoient leur soumission à Charles le Bel. A sa mort, les Navarrais disposent librement de leur couronne en faveur de Jeanne d'Evreux, fille de Louis le Hutin.

CHAPITRE II

RAPPORTS DES ROIS DE FRANCE AVEC LES ÉVÊQUES

DE PAMPELUNE

- I: La guerre de la Navarrerie avait encore augmenté les sujets de discordes. Controverses entre Philippe le Hardi, régent de Navarre, et l'évêque de Pampelune. Mais Philippe III ménage le clergé de la cathédrale et lui prodigue ses faveurs.
- II. Sa politique prépare l'accord de 1291 entre Philippe le Bel et Jeanne, d'une part, l'évêque et le Chapitre de l'autre, accord qui renouvelle la tentative de 1255 en évitant les fautes commises alors. En 1298, confirmation par Boniface VIII. Opposition des habitants de Pampelune, qui font appel au Saint-Siège. Le procès traîne longtemps, Louis le Hutin confirme en vain l'accord de 1291, sans jamais pouvoir en obtenir l'exécution.
- III. En 1319, accord définitif entre Philippe le Long et l'église cathédrale, qui abandonne au roi tous ses droits temporels. Le différend élevé en 1234 est enfin résolu.

CHAPITRE III

POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ROIS DE FRANCE

Sous Philippe le Hardi: Les intérêts de la Navarre se confondent avec les intérêts généraux de la France. Les Navarrais secondent Philippe le Hardi, défenseur de la cause des infants de la Cerda en Castille et de Charles de Valois en Aragon. Philippe le Bel ne continue pas la politique de son père.

I. — Accord préparé à Lyon, au sujet des infants de la Cerda, au nom de Sanche de Castille et de Philippe IV, le 10 novembre 1285, confirmé par les deux rois à Bayonne, en avril 1290.

En 1298, le gouverneur de Navarre se rapproche ouvertement au nom du roi, de Ferdinand IV, fils de Sanche. Une tentative pour obtenir à l'amiable les anciennes frontières de la Navarre reste sans résultat. Philippe IV n'insiste pas.

- II. Le gouverneur de Navarre reçoit le serment de plusieurs personnages aragonais qui reconnaissent Charles de Valois comme roi d'Aragon. Une armée navarraise pénètre dans ce royaume. Après la renonciation de Charles en 1295, la paix est soigneusement entretenue avec l'Aragon.
- III. Philippe IV ayant tourné ses efforts contre l'Angleterre, des troubles éclatent sur les frontières de Navarre et de Guyenne. Mesures priscs en 1308 pour éviter de nouveaux conflits entre Navarrais et habitants de la Guyenne.

Sous les successeurs de Philippe le Bel, la Navarre faisant corps avec la France n'est pas inquiétée par les Etats voisins. Seuls deux incidents éclatent aux frontières à l'insu des souverains.

CHAPITRE IV

L'ŒUVRE DE RESTAURATION DES ROIS DE FRANCE EN NAVARRE

I. — Les rois de France font poursuivre l'œuvre de relèvement de la Navarre, commencée par Imbert de Beaujeu et Eustache de Beaumarchais.

Grande indulgence à l'égard des vaincus et en

particulier des chanoines de Pampelune. Les dommages causés par la guerre sont réparés, tous sujets de querelle dans l'administration évités. Reconstruction de la Navarrerie seulement après l'accord de 1319 entre le roi et l'évêque. En 1328, toutes les rues de la cité étaient peuplées.

II. — Exécution du testament de Thibaut II. Dispense accordée à tout le royaume de payer « l'homicide par accident ». Excès des officiers locaux réprimés. Mesures de police pour maintenir l'ordre. Privilèges accordés par les rois de France à leurs sujets navarrais. Chartes de peuplement, en particulier sur les frontières.

CHAPITRE V

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF ET L'ORGANISATION FINANCIÈRE EN NAVARRE 1234-1328

Gouvernement central: roi et conseil, sénéchaux sous les rois champenois, gouverneurs sous les rois de France, lieutenants-enquêteurs, réformateurs, alferiz ou porte-bannière du roi, trésoriers et receveurs généraux.

Gouvernement local: Officiers municipaux: alcalde, jurats, conscillers.

Revenus du roi : pecha, taille, fossadera, peages, lezta, homicides, amendes, etc...

Cadres financiers.

CONCLUSION

APPENDICE

PIECES JUSTIFICATIVES

CARTE DE LA NAVARRE AU XIII SIECLE

PLAN DE PAMPELUNE